

Après la grande mobilisation du 29, Christine Albanel répond par la provocation

Jeudi 29 janvier au soir, à l'issue de la très puissante journée de grève et de manifestations contre la politique de régression sociale de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement - particulièrement suivie au ministère de la culture - de nouveaux contacts étaient pris avec le cabinet de Christine Albanel pour exiger que celui-ci ouvre dès le lendemain des négociations dignes de ce nom sur les revendications de l'intersyndicale Culture portées dans le préavis de grève déposé rue de Valois dix jours auparavant, le 19 janvier.

Nos autorités ministérielles accédèrent à cette demande le vendredi 30 en fin de matinée, en programmant une réunion l'après-midi même à 16 h 30.

A l'ampleur exceptionnelle de la mobilisation de la veille, Christine Albanel, son cabinet et le secrétariat général du ministère répondirent par une nouvelle provocation : l'intersyndicale fut reçue par la seule conseillère sociale, passablement esseulée et ne détenant aucun mandat de négociation, rejointe une heure plus tard (à 5 minutes de la clôture de la réunion) par deux représentants du service du personnel du ministère.

Emplois, salaires, carrières, précarité, RGPP, missions, organisation et moyens du ministère : toujours aucun élément de réponse un tant soit peu concret ; la Ministre maintient son cap. Notre interlocutrice se limite à reconnaître qu'il existe bel et bien, comme ne cesse de le dénoncer depuis de longues années la CGT-Culture, un problème de blocage des carrières dans la filière administrative, ajoutant que l'administration « y réfléchit ». Quant à la reconstitution de l'emploi précaire, étroitement liée aux centaines de suppressions de postes opérées depuis 2003, la Ministre ne serait pas fermée à envisager quelques futures titularisations si le gouvernement l'accepte, mais c'est encore le flou le plus total !

Un dernier complément sur l'archéologie préventive avant de fermer le ban : alors que les difficultés financières de l'Inrap ne sont toujours pas résolues de manière pérenne, le Cabinet de la ministre recherche dans les fonds de tiroir de l'Etat les 20 millions d'euros promis à l'établissement au titre du Plan de relance ! ... Et la conseillère sociale voit dans le nouveau contrat CDD dit « d'opération » la solution à toutes les difficultés, en matière de délai, rencontrées par l'Inrap. C'est une bien mauvaise connaissance du dossier. Les personnels fortement mobilisés ne l'entendent pas de cette manière, notamment les plus précaires.

Voilà, en tout et pour tout, à quoi se résume la réponse de Christine Albanel à la forte mobilisation des personnels de la Culture de ce 29 janvier. Cette conduite est inqualifiable.

Christine Albanel fait donc le choix de l'affrontement. Notre mobilisation et notre détermination ne fléchiront pas, bien au contraire.

A bon entendeur,

Paris, le 2 février 2009